

Département du Puy-de-Dôme

Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans

Commune de VOLVIC

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification simplifiée n°3

NUANCIER

ELABORATION DU PLU	MODIFICATIONS, REVISIONS PARTIELLES, MISES A JOUR
Prescription par DCM du 14/02/2009 et 16/05/2009 Arrêt du projet par DCM du 08/07/2011 Approbation par DCM du 21/12/2012	Déclaration de Projet approuvée par DCM du 09/04/2015
	Modification N°1 approuvée par DCM du 16/07/2015
	Mise à jour N°1 – arrêté du maire du 11/05/2016
	Modification simplifiée N°1 approuvée par DCM du 26/05/2016
	Modification simplifiée N° 2 approuvée par DCC du 27/03/2018
	Modification simplifiée N°3 approuvée par DCC du 18/02/2020

Cette mise à jour du nuancier est issue de la procédure de modification simplifiée N°3 du PLU de Volvic. Elle a fait l'objet d'une consultation auprès de l'Architecte des Bâtiments de France.

Ses recommandations viennent compléter ce document :

Enduits:

En centre ancien de Volvic et dans les villages de la commune :

Sur le bâti ancien, il est demandé des enduits à base de chaux de teinte couleur beige sable local, de finition talochée. En fonction de la typologie du bâtiment et du degré d'intérêt patrimonial, des enduits à la chaux naturelle pourront être demandés.

Les enduits sur les façades pourront éventuellement recevoir une peinture minérale ou un badigeon dans la teinte devra correspondre à la typologie de l'immeuble, à son époque de construction et à son insertion dans l'environnement bâti. Il est important, lors d'un ravalement de façade de prendre en compte l'alignement de façades sur la rue concernée et de varier les teintes afin de permettre la lecture du parcellaire au travers du bâti. Les teintes strictement identiques aux parcelles voisines sont proscrites. Les couleurs saturées sont proscrites en centre ancien sur le bâti ancien et contemporain.

Il est conseillé de prendre l'attache de l'UDAP au stade avant-projet pour les travaux de ravalement et de peinture de façade.

Les finitions attendues pour le bâti ancien en centre bourg sont celles d'origine :

- finition talochée ou à petit grain pour les maisons ou immeubles de bourg,
- finition talochée ou grattée fin pour les pavillons contemporains situés en périphérie,
- certains types de bâtis vernaculaires (granges, fours, murs anciens, etc..) pourront recevoir un "enduit beurré" ou un jointoiment à pierre vue en fonction des dispositions d'origine. Le jointoiment à pierre vue est proscrit pour les bâtis et immeubles de bourg qui ne sont pas destinés à l'origine à être en pierres apparentes.
- le rejointoiment à pierre vue sera réalisé au mortier de chaux dans une teinte beige local. Il est conseillé d'effectuer des échantillons avant mise en application définitive.

Menuiseries :

En centre ancien de Volvic et sur du bâti ancien, il est demandé que les couleurs choisies lors des travaux soient adaptées à la typologie de l'immeuble, au degré d'intérêt patrimonial et à l'environnement bâti. Les couleurs vives, le blanc pur, les gris anthracite et le noir sont proscrits. Il est conseillé de prendre l'attache de l'UDAP au stade avant-projet.

Ferronneries :

Les ferronneries ne doivent pas ressortir trop violemment sur les façades. Les couleurs vives et les teintes trop claires sont à proscrire.

Dans le cadre de l'instruction d'une demande d'autorisation de travaux par l'architecte des bâtiments de France, les teintes proposées dans les tableaux de correspondance sont susceptibles d'être adaptées en fonction de la localisation du projet, la typologie du bâtiment, l'ancienneté du bâtiment, son degré d'intérêt patrimonial, le type de restauration.

**TABLEAU DE CORRESPONDANCES POUR LES COULEURS DE FACADES
DE LA COMMUNE DEVOLVIC
CENTRES ANCIENS : VOLVIC ET VILLAGES DE LA COMMUNE**

	REFERENCES D'ENDUITS N°1	REFERENCES D'ENDUITS N°2	REFERENCES DE PEINTURES FACADES
F1	009 beige	T50	BEIGE ARGILE
F2	041 crème	Pas d'équivalence	BEIGE TRILOBITE
F3	009 beige	Pas d'équivalence	BLANC PRALOGNAN
F4	017 pierre foncée	Pas d'équivalence	BEIGE APATITE
F5	015 pierre claire	J39	BLANC V THORENS
F6	207 beige clair	Pas d'équivalence	BEIGE JURASSIQUE
F7	044 brun clair	T50	BEIGE GABBROS
F8	010 beige ocre	070 ou T80	BEIGE SABLONS
F9	224 beige grisé	050	BEIGE EDO
F10	007 ocre orange	Pas d'équivalence	BLANC CHAMROUSSE
F11	049 ocre rouge	O40	BEIGE LITHOGRAPHIQUE
F11 bis	082 Rose orange	R40	OCRE TIBESTI
F12	104 beige ambre	J10	OCRE CAMPANIE
F13	304 ocre doré	070	JAUNE BRANTOME
F14	309 ocre	R50	OCRE AUBRAC
F15	096 brun doré	Pas d'équivalence	BRUN EDFOU

La 1ère colonne indique le numéro de la teinte de façade sur la palette.

La 2ème et la 3ème colonne indiquent les références d'enduits de façades.

La 4ème colonne indique les références de peintures de façades.

D'autres teintes peuvent être utilisées sur préconisations uniquement de l'Architecte des Bâtiments de France.

**TABLEAU DE CORRESPONDANCES POUR LES COULEURS DE FACADES
POUR LES CENTRES ANCIENS DE LA COMMUNE DE VOLVIC: USAGE LIMITE
ET ENCADRE**

	REFERENCES DE PEINTURES DE FACADES	REFERENCES DE BADIGEONS DE FACADES	
F16	OCRE CAMPANIE	232	
F17	OCRE NEVADA	077	
F18	BEIGE GRES	418	
F19	ROSE PAVOT	792	
F20	ROSE GAILLARDE	Sur demande	
F21	GOLD PICARDIE	286	
F22	BLEU ANTIGUA	348	
F23	ROSE B GENTIL	Badigeon de Rouge Carminé	
F 24	OCRE CHAMAREL	Badigeon de Brique rouge	
F25		57	324
F26		29	207
F27			370
F28		92	91
F29			279
F30			203

La 1ère colonne indique le numéro de la teinte de façade sur la palette.

La 2ème colonne indique la référence de peinture de façades

La 3ème colonne indique la référence de badigeons à la chaux pour façades

Les références énumérées ci-dessous peuvent être utilisées pour les réparations de la Pierre de Volvic, celles soulignées peuvent être utilisées pour les joints des pierres de taille

332 - 734

G60* - G50 - G16

D'autres teintes peuvent être utilisées sur préconisations uniquement de l'Architecte des Bâtiments de France.

TABLEAU DE CORRESPONDANCES POUR LES COULEURS DE FACADES DE LA COMMUNE DE VOLVIC: ANNEES 30 ENDUITS « GRAIN D'ORGE »

	REFERENCES DE PEINTURES DE FACADES	REFERENCES DE PEINTURES DE FACADES
F25	OCRE TIBESTI	E8 15 75
F26	GOLD RAVENNE	E0 25 65
F27	OCRE NEVADA	E4 15 65
F28	BRUN CERVIN	D2 15 55
F29	ROSE MUSCARI	C8 10 60
F30	ROSE CORYDALE	C4 20 50
F31	BLEU ANTIGUA	T0 12 73
F32	GRIS LUNE	SO 05 75
F 33	ROSE B GENTIL	86 20 40

La 1ère colonne indique le numéro de la teinte de façade sur la palette

La 2ème colonne indique la référence de peinture de façades

La 3ème colonne indique la référence de peintures de façades

**TABLEAU DE CORRESPONDANCES POUR LES COULEURS DE FACADES
DE LA COMMUNE DE VOLVIC : SECTEURS PAVILLONNAIRES ET
LOTISSEMENTS**

	REFERENCES PEINTURES DE FACADES	REFERENCES, D'ENDUITS N°1	REFERENCES D'ENDUITS N°2
F34	J39	015 pierre claire	BLANC V THORENS
F35	J40	229	JAUNE PIETRO
F36	010	041 crème	BEIGE PIERRE
F37	T50	044 brun clair	BEIGE GABBROS
F38	J10	049	JAUNE MANESSIER
F39	070	301	JAUNE BRANTOME
F40	T70	010 beige ocre	BEIGE FELDSPATH
F41	040	006 rose foncé	OCRE TIBESTI
F42	R40	006 rose foncé	BEIGE OLIVINE
F43	T90	226 rose b pâle	BEIGE GRES
F44	T10	203 cendre beige clair	BEIGE BRECHE
F45	G30	091 gris perle	GRIS COUPE
F46	G50	Pas d'équivalence	GRIS VOLANS
F47	G60* Usage limité des façades	660 Usage limité des façades	

La 1ère colonne indique le numéro de la teinte de façade sur la palette

La 2ème et 3èmes colonnes indiquent les références d'enduits de façades

La 4ème colonne indique les références de peintures de façades

**TABLEAU DE CORRESPONDANCES POUR LES COULEURS DE DETAILS
VOLETS ET FENETRES / TOUTES PERIODES DE CONSTRUCTION**

	REFERENCES PEINTURES N° 1	REFERENCES PEINTURES N°2
D1	BLANC CROSET	FO 10 85
D2	BEIGE AGATE	F2 07 88
D3	JAUNE PIETRO	F0 10 85
D4	GRIS PETIT CHEVAL	E4 03 81
D5	BEIGE PIERRE DE LUNE	F6 05 70
D6	GRIS MARCASSITE	SN 02 82
D7	GRIS LEZARD	SN 02 77
D8	BLEU EVORAN	SO 04 78
D9	GRIS GRAPHITE	PN 02 77
D10	GRIS URANUS	SO 05 65
D11	VERT ABSINTHE	H2 08 80
D12	VERT LAURIER	GO 10 70
D13	VERT ASPARAGUS	JO 05 75
D14	VERT BOURRACHE	G4 10 80
D15	GRIS VEZELAY	LN 02 67
D16	VERT TELEMAR	JO 05 65
D17	VERT FICUS	LO 05 65
D18	GRIS TOUCAN	K2 05 50
D19	CREME GALIBIER	F0 15 75
D20	BRUN LYONNAIS	CS 20 40
D21	BRUN CERVIN	D2 15 55
D22	MARRON SAXE	D3 18 43
D23	MARRON DOLOMITE	D2 20 30
D24	MARRON PROVENCE	D6 10 30
D25	BRUN ALENTEJO	D2 15 15
D26	BRUN FIFE	B2 20 20

La 1ère colonne indique le numéro de la teinte de détails sur la palette.

La 2ème et la 3ème colonne indiquent des références de peintures de détails

**TABLEAU DE CORRESPONDANCES POUR LA COMMUNE DE VOLVIC :
COULEURS DE PORTES ET FERRONNERIES/ TOUTES PERIODES DE
CONSTRUCTION**

	Références de peinture	Références de peinture
P1	MARRON DOLOMITE	D2 20 30
P2	BRUN FIFE	B2 20 20
P3	MARRON ALENTEJO	D2 15 15
P4	MARRON PROVENCE	D6 10 30
P5	OMBRE PELVOUX	F6 10 30
P6	GRIS TAUNUS	MS 06 34
P7	BLEU STRESA	Q0 10 40
PB	VERT WAGON	NO 10 20
P9	GOLD ETRETAT	B9 28 19
P 10	BRUN GLASGOW	B7 28 19
P 11	ROUGE MALAGA	B2 20 20
P 12	BRUN MORAY	B1 16 12
P 13	GRIS GALET	
P 14	GRIS ALGER	
P 15	GRIS CASTOR	
P 16		RAL 7045

La 1ère colonne indique le numéro de la teinte de portes sur la palette.

La 2ème et la 3ème colonne indiquent des références de peintures de portes

Le tableau ci-dessous concerne les références de ferronneries et grilles

	Références de peinture	Références de peinture
FR1	GRIS STOCKHOLM	SN 02 37
FR2	GRIS ALGOL	SN 02 27
FR3	VERT BRONZE	NO 10 20
FR4	GRIS ISTAMBUL	ON 00 10

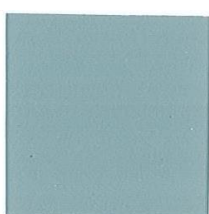
PROPOSITIONS DE COULEURS : TEINTES RAL: BARDAGES METALLIQUES MENUISERIES METALLIQUES, MOBILIER URBAIN



Les teintes RAL peuvent servir également aux persiennes métalliques, portes de garages, ferronneries et garde-corps. On peut également choisir dans cette palette les profilés pour vérandas. Le rouge 3005 et le vert 6012 sont par ailleurs recommandés pour le mobilier urbain



7035



7045



7046



5014



8028



8016



8017



7015



7031



7012



7024



3005



6012



7016



RAL-3009